

Dossier d'autorisation d'urbanisme

08838318P0003

Remiremont - Vosges

Type

Permis de demolir

État

Autorisé

Autorisation

21/09/2018

Surface créée

-

Surface démolie

-

Logements créés

-

Consulter la fiche actualisée

Scannez le QR code pour ouvrir la fiche publique du permis sur RegistreDesPermis.fr.



Export généré le 18/08/2026 à 19:03 depuis RegistreDesPermis.fr.
Les informations proviennent de données publiques importées et retraitées. Elles doivent être vérifiées auprès des sources administratives officielles avant toute décision engageante.

Synthèse du dossier

Référence	08838318P0003
Type	Permis de demolir
État d'avancement	Autorisé
Nature du projet	-
Destination	-
Demandeur	VOSGELIS OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU DEPARTEMENT DES VOSGES
SIREN / SIRET	783436660 / 78343666000022

Dates du dossier

Dépôt	01/01/2018
Autorisation	21/09/2018
Décision	21/09/2018
Ouverture chantier	-
Achèvement travaux	-
Prise en compte autorisation	2018-11
Prise en compte ouverture chantier	-
Dernière mise à jour Sitadel	201811

Localisation

Adresse	773 ROUTE DES GENETS REMIREMONT 88204
Commune	Remiremont (88383)
Département	Vosges (88)
Région	Grand Est (44)
Code postal	88204
Parcelles cadastrales	AV 62

Surfaces par destination

Destination	Avant	Créée	Démolie	Transformée	Issue transfo.
-------------	-------	-------	---------	-------------	----------------

Logements

Total créés	-	Individuels créés	-
Collectifs créés	-	Démolis	-
1 pièce créé	-	2 pièces créés	-
3 pièces créés	-	4 pièces créés	-
5 pièces créés	-	6 pièces et plus créés	-
Logements sociaux	-	Logements PTZ	-

Codes métier et interventions

Type de dossier source	-
Statut source	Autorisé
Nature déclarée	-
Nature complétée	-
Destination principale	-
Zone opérationnelle	Hors zone ou non renseigné
Type principal logements créés	-
Type de transformation	-
Piscine	-
Garage	-
Extension	-
Surélévation	-

Source

Jeu de données	data.gouv.fr
Ressource	8f73cf2d-7bc4-4b5a-b912-718d6991f0a0
Première importation	19/05/2026 10:01
Dernière observation	19/05/2026 10:01

Propriétaires et sociétés liées

Société / personne	SIREN	Lien identifié
VOSGELIS OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU DEPARTEMENT DES VOSGES	783436660	Société du permis
ALEXANDRE BERNARD REMY	-	Administrateur
ANNE MARIE COUPAS	-	Administrateur
CHRISTOPHE GERARD EDOUARD CHARLES LEMESLE	-	Administrateur
DIDIER CLAUDE HOUOT	-	Administrateur
DOMINIQUE STEPHANIE MARQUAIRE (CLEMENT)	-	Administrateur
ELISABETH LASSERONT	-	Administrateur
GHISLAINE STEPHANN	-	Administrateur
IRENE MARTHE THOMAS-OSVALD (OSVALD)	-	Administrateur
JEAN-MARIE GEORGES EMILE GROSJEAN	-	Administrateur
JEAN-PIERRE NICOLAS COINCHELIN	-	Administrateur
JEAN-PIERRE RAYMOND GEORGES DAVAL	-	Administrateur
JEROME MATHIEU	-	Administrateur
JOSIANE PIERRETTE MARIE LOUISE GIORGETTI (GERARDIN)	-	Administrateur
MARIYA GEORGIEVA	-	Administrateur
MARTINE MARIE ANDREE BOULLIAT	-	Administrateur
NADIA ZENDAOU (BAGHRICHE)	-	Administrateur
PATRICE ANGEL PAUL HALTEBOURG	-	Administrateur
PATRICE MICHEL HENRI SAINT-DIZIER	-	Administrateur
VERONIQUE CLAUDIE MARIE-ROSE MARCOT (MEYER)	-	Administrateur
FABRICE PIERRE BARBE	-	Directeur Général

Les données affichées proviennent des sociétés, relations et dirigeants déjà synchronisés en base locale. Les pourcentages de détention ne sont pas disponibles dans l'API publique utilisée.

Avertissement sur les données

Cet export est un document de consultation généré par RegistreDesPermis.fr à partir de données publiques d'urbanisme importées, normalisées et mises en forme.

Malgré les contrôles réalisés, certaines informations peuvent être absentes, incomplètes, mal codées dans la source, modifiées après import ou interprétées différemment par l'administration compétente.

Les dates, surfaces, logements, demandeurs, références cadastrales, coordonnées et sociétés liées sont fournis à titre informatif. Ils ne remplacent pas les arrêtés, dossiers administratifs, plans, actes notariés, informations cadastrales officielles ou consultations auprès de la mairie compétente.

Avant toute décision opérationnelle, juridique, commerciale ou financière, il convient de vérifier les informations auprès des sources officielles et, si nécessaire, auprès d'un professionnel qualifié.